

QUANTITES MAXIMALES DE DOCUMENTS DE PROPAGANDE ADMIS A REMBOURSEMENT

Pour donner droit à remboursement par l'Etat, les circulaires et bulletins de vote doivent être imprimés sur du papier de qualité écologique répondant au moins à l'un des critères suivants :

- papier contenant au moins 50 % de fibres recyclées au sens de la norme ISO 14021 ou équivalent
- papier bénéficiant d'une certification internationale de gestion durable des forêts délivrée par les systèmes FSC, PEFC ou équivalent

Seuls les candidats qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés à l'un des deux tours de scrutin seront remboursés de leur frais d'impression et d'affichage des documents électoraux. Les tarifs maxima de remboursement seront fixés par un arrêté ministériel.

Taux réduit de TVA en vigueur au 1er janvier 2024 applicable pour les circulaires et les bulletins de vote – Taux normal de TVA en vigueur au 1er janvier 2024 applicable pour les affiches

Code "département" + "n°circonscription"	Libellé de la circonscription	Nombre d'électeurs Au 11/06/2024	Bulletins de vote (double du nombre électeurs majoré de 10%) 105 x 148 mm Format paysage Impression en 1 seule couleur sur papier blanc Grammage 70 gr./m ²	Circulaires (nombre d'électeurs majoré de 10 %) Format 210 x 297 mm Grammage 70 gr./m ²	Nombre d'emplace- ments d'affichage	<u>Petites affiches</u> (2 affiches identiques par emplacement) Format 297 x 420 mm	<u>Grandes affiches</u> (2 affiches identiques par emplacement) Format 594 x 841 mm
01	Loire-Atlantique - 1re circonscription	77 260	124 502 (*)	84 986	40	80	80
02	Loire-Atlantique - 2e circonscription	90 408	198 898	99 449	31	62	62
03	Loire-Atlantique - 3e circonscription	98 286	178 240 (*)	108 115	58	116	116
04	Loire-Atlantique - 4e circonscription	93 113	204 849	102 424	58	116	116
05	Loire-Atlantique - 5e circonscription	127 706	280 953	140 477	53	106	106
06	Loire-Atlantique - 6e circonscription	117 283	241 699 (*)	129 011	111	222	222
07	Loire-Atlantique - 7e circonscription	118 793	236 757 (*)	130 672	96	192	192
08	Loire-Atlantique - 8e circonscription	91 033	200 273	100 136	53	106	106
09	Loire-Atlantique - 9e circonscription	132 540	291 588	145 794	94	188	188
10	Loire-Atlantique - 10e circonscription	126 209	277 660	138 830	73	146	146

(*) Pour les circonscriptions 1, 3, 6 et 7, déduction faite pour les bulletins de vote des électeurs des communes utilisant des machines à voter (Pornichet, Blain, Couëron, et Orvault).